



DEMANDE DE LOCATION DE MATERIEL COMMUNAL

Conditions de location :

- Le matériel est pris en l'état par le bénéficiaire,
- La présence d'une personne est obligatoire lors de la livraison et de la reprise du matériel loué,
- Le bénéficiaire verse d'avance la caution et le montant de la location (par chèque à l'ordre du Trésor public),
- Le bénéficiaire s'engage à rendre le matériel dans l'état où il lui a été loué ou à renoncer à la caution versée.

TARIFS 2020

MATERIEL	PERIODE DE LOCATION	CAUTION	PRIX T.T.C.
Tables, chaises	Indifférent	150.00 €	55.00 €
Barnums 3x3 (5 maxi)	Week-end (du vendredi au lundi)	500.00 € / barnum	45.00 € / barnum

Je soussigné *Nom* *Prénom*

Adresse

Tél.

Adresse mail :

Sollicite la location de :

Pour le et déclare accepter les conditions définies ci-dessus.

Signature